

Notaire de Marie Anne Thieullent en date
du vingt sept Mois sept sous quarante quatre
Vingt sept Du mariage de Jacques
Thieullent et de Marie Durand de la
ville commune de Sedan du contentement
de la famille de Durand et de celle de
Marie Anne Thieullent le 2^e de l'acte de
Publication de Mariage entre les futurs conjoints
d'iceux sur moy sur le publicain officier public
de cette commune et affiché le Samedi de la
Nevon l'ancien à la principale porte extérieure
et principale de la muraille commune de Sedan
lieu de la Residence des deux futurs conjoints
en quel il n'y a eu aucune opposition
opposition au mariage après aultre que Pierre
Durand et Marie Anne Thieullent se en déclarer
à brante sur le Samedi Mutuellement
sont venus se prononcés au nom de la ley que
Pierre Durand et Marie Anne Thieullent
sont unis en mariage et se en déclaré le
présent acte conformément à la ley
du vingt sept Mois sept sous quarante

Vingt deux Mois sept sous quatre
les parties et les témoins si dessus nommés
ont signé avec moy les deux conjoints
ont signé de leur mariage et ont déclaré se
sont en Coire & se interprète

Fait à la Chambre commune de Sedan le
jour mois et an susdits et a été enregistré

La matrye de Marie Anne Thieullent
Pierre Durand pour

Alexandre Benoit Bt. Mameyville

JOAN Thieullent

Louis Renaud
Pierre pour l'officier public

A.D. 76

Acte de mariage de DURAND Pierre
et THIEULLENT Marie ANne

[218] x [219]

(2e partie)

Sandouville